



MESSEAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATAMATI 29. — N° 15.

TE VEA NO TAHITI.

Mahina pae 11 operera 1873.

Prix de l'abonnement (par mois d'avance):

Un franc. — Deux mois. — Trois mois. — Six mois.

On envoie 12 bulletins.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Prix des Annonces (en comptant):

Les annonces régulières... 1 franc. — Les annonces... 1 franc. — Les annonces réservées se paient le moins expédié

précédentement.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — docteur pourtant aux fonctions de greffier-notaire et du conseiller au tribunal des Marquises. — Rôle de commandant une pension de retraite pour servir aux fonctions de démissionnaire prisée sur les Tuamotu. — Nomination. — Assemblée administrative. — Rôle des affaires de la Justice et du Commerce. — Recouvrement des dettes. — Recouvrement des fonds divers. — Recouvrement de la dette. — Mémento contensuel. — Annexe hydrographique. — Liste des jetées sur réclamées. — Movements du port. — Annexes.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vu l'arrêté de M. le Président du conseil des Ministres, chef du pouvoir exécutif, en date du 18 août 1868, conférant au juge de paix du district des Marquises la commission en premier ressort des affaires correctionnelles ;

Vu les articles 11 et 16 du décret du 18 août 1868, ensemble l'article 9 de l'arrêté du 23 mars 1869 ;

Vu le rapport de M. le résultat, juge de paix, en date du 19 septembre 1873, signalant les difficultés que rencontre sur les Marquises la distribution de la justice ;

Sur la proposition du procureur de la République, chef du service judiciaire,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^e. M. Martin-Bouchey, derriérin de marine, chargé du service administratif à Nouméa-Hiva, exercera les fonctions de greffier près du tribunal de paix des îles Marquises et de notaire dans les îles.

M. Chapavon, brigadier de gendarmerie, chef du poste, remplira

les fonctions d'infanterie et d'artillerie correctionnelle ou de police.

Le caporal nantais du Tain-hao est chargé des fonctions d'infanterie.

Art. 2. M. Bruno (Paul-Marie) est nommé interprète pour la langue anglaise directe et du tribunal, et recevra en cette qualité un traitement fixe de 300 fr. par an.

Art. 3. L'ordonnateur et le procureur de la République, chef du service judiciaire, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Messager*, inséré au *Bulletin officiel* et enregistré partout où bon sera.

Papeete le 31 janvier 1873.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

Le Procureur de la République,
Chef du service judiciaire,

L'ordonnateur,

L. LE GRAY.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vu l'arrêté du 16 janvier 1873 fixant la pension de retraite à la demande directe des généraux de la police, indiquée après 25 années de services effectifs :

Sur la proposition du directeur des affaires indigènes,

DÉCREE :

L'indigène Faustia, brigadier-courrier de la police du Pare, admis à faire valoir ses droits à la retraite, cessa ses fonctions à compter de ce jour et jouira d'une pension de retraite annuelle de 300 fr.

La présente décision sera publiée au *Messager*, enregistrée et communiquée partout où bon sera.

Papeete, le 1^{er} avril 1873.

GIRARD.

Par le Commandant Commissaire de la République :

Le Directeur des affaires indigènes,

Domicle.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vu les articles 11 et 16 du décret du 18 août 1868, ensemble l'article 9 de l'arrêté du 23 mars 1869 ;

Sur la proposition du procureur de la République, chef du service judiciaire,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCISONNÉ :

Art. 1^e. Le sergent d'infanterie de marine Tabanou, chef de poste à Amaia (îles Tuamotu), remplira les fonctions du ministère public près le tribunal de paix des îles.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Extraits extraits du *Courrier de ses Provinces*)

ANGLETERRE.

Londres, 19 février. — Le budget de l'armée pour l'année fiscale 1873-74 est estimé à 66 millions de dollars ; c'est une diminution de 2 millions de dollars sur le précédent.

Londres, 22 février. — Robert Gascoyne, conservateur, a été élu au parlement. Il succède à Mr. Bradlaugh.

Londres, 23 février. — Une réunion des chefs du parti conservateur qui se tient samedi, il a été décidé qu'on combattrait le projet de réforme scolaire présenté par le ministère. — Les négociations entamées pour arriver à un arrangement avec les mineurs dans le sud du pays de Galles ont échoué, et la grève menace de se continuer indéfiniment. C'est un grand dédissement pour les milliers de familles qui attendent la reprise des travaux. Une grande tristesse règne dans les districts miniers.

Londres, 26 février. — Sir Roland Stephenson agit comme médiateur entre les patrons et les mineurs du sud-est de Galles. Hier, Bowles & C° ont émis leurs fourrancas. Il est probable que les mineurs du nord se mettront en grève d'ici à quinze jours si ce ne leur accorde pas une augmentation de salaire. Les districts miniers sont tranquilles.

Londres, 27 février. — Les efforts pour faire cesser la grève dans la province de Galles n'ont pas réussi.

Londres, 28 février. — Un membre de la Chambre des communes a signalé son intention de soulever la question de savoir si le gouvernement ne doit pas réclamer aux États-Unis une partie de l'indemnité accordée par la commission de Genève pour les déprédations des corsaires confédérés, le fait étant depuis aujourd'hui que la somme allouée dépasse de 2,600,000 dollars le chiffre réel des dommages.

Londres, 1^{er} mars. — À une réunion du Congrès de la paix à Liverpool, le général Fairchild, consul américain, a parlé en faveur des conventions internationales comme moyen de régler les disputes entre nations. Il a cependant approuvé la condigne des États-Unis pendant la dernière guerre civile.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Une nouvelle ligne à vapeur régulière et à grande vitesse va bientôt rattacher le Havre aux principaux points commerciaux de l'Asie-Pacifique. Les steamer de cette nouvelle ligne, au nombre de cinq, partant depuis 2,000 jusqu'à 3,500 tonnes, seront des chantiers anglais les plus renommés. Construits spécialement pour le service auquel ils sont destinés, ces navires possèdent toutes les qualités nautiques désirables au point de vue de la navigation qu'ils vont faire, et sont pourvus des installations, machines et appareils des systèmes les plus modernes. Les départs seront tous du Havre le 10 de chaque mois, et les traversées seront effectuées sans escale, par le détroit de Magellan, directement jusqu'à Valparaiso, d'où les steamer se dirigeront sur Arica, Iquique et Callao. (Erckrange).

— La commission de la Société de secours aux paysans français rui-née par la guerre vient de présenter à ses souscripteurs le rapport de ses opérations. Plus de 500 villages ont participé aux dons de la Société qui, pour rendre les secours plus efficaces, décida dès les premiers jours que les dons considéreraient en objectif en nature, tels que bons de pain et de charbon, ou en deniers, soit en deniers, soit en deniers équivalents, les sommes apportées, ouïes, loties et remises, et que chaque don, quelle que fut son importance, pût être adressé fréché jusqu'à destination. Pour assurer la bonne répartition des secours, la Société l'confie aux mairies des communes, aidés du conseil municipal et du bureau de bienfaisance, et aussi à quelques personnes dont le dévouement est toujours acquis à une bonne œuvre. 680,000 kilogrammes de deniers ont été délivrés, représentant une somme de 198,406 francs. Des vêtements, lots de pain, instruments aratoires, meubles, outils, pour 262,079 francs. Sur 533,635 francs recueillis par la Société, il reste un encassé disponible de 36,355 francs, qui sera distribué cet hiver en bons de pain et de charbon aux familles nécessiteuses des départements encore occupés.

— Le vaisseau à voile *Loire* sera désidemment prêt à partir pour la Nouvelle-Calédonie dans le courant du mois d'avril. Il n'inaugurera pas l'évacuation générale du bagne, mais il y participera largement en emportant 600 forçats. C'est le transport à vapeur *Reine des Mers* qui a été chargé de l'évacuation définitive. D'après les dernières instructions du ministre, les deux navires sont les navires employés à cette mission : le *Rain*, commandant Bonamy de Villemeuville, quittira Toulon fin janvier avec 300 forçats ; la *Loire* appareillera en avril, en emportant 600 forçats : la *Guerrière*, commandant Boucraut, attendue à la Nouvelle-Calédonie, repartira fin mai avec 680 forçats ; le *Vau*, commandant Lemoy, attend également de la Nouvelle-Calédonie, repartira fin septembre avec 580 forçats ; et, s'il y en reste encore, un cinquième transport sera désigné. Il y aura, en outre, deux convois de forçats arabes dirigés sur Cayenne : le premier par la *Céleste* au commencement d'avril, et le second par l'*Entrepreneur* le 1^{er} septembre 1873. Ces deux navires emporteront en tout 425 condamnés. (Toulousain.)

— De tous les perfectionnements apportés dans l'art de détruire, l'un des plus importants est celui jusqu'à la dynamite. Les Prussiens ont mis au point une composition qui la rend explosive. L'homme d'avoir découvert cet agent de destruction vivant tout entier au docteur Justus Fuchs d'Alt-Barmen (Saxe prussienne). La base est la nitro-glycérine. Cette substance se dislope presque complètement en gaz, ce qui augmente considérablement sa force d'explosion. Dans l'explosion de la dynamite la partie silencieuse qui renferme cette substance reste comme un résidu blanc après l'inflammation, tandis que la fulminante ne laisse qu'un résidu inappreciable. On a calculé, à la suite d'expériences auxquelles on vient de livrer de l'autre côté du Rhin, qu'en rompant dans une mine la dynamite par le tiers de son chargement de fulminante on produisait identiquement les mêmes effets.

— Voici comment seront fixés les traitements des instituteurs et des institutrices en France : La 3^e classe des instituteurs est augeurée, comme cela a eu lieu pour les instituteurs en 1872, et le traitement minimum des instituteurs de la 3^e classe est élevé à 800 francs ; toutefois le minimum est de 1,000 francs, et de 900 francs pour ceux et celles qui possèdent le brevet complet ; le traitement des institutrices de la 3^e classe est élevé de 800 francs à 900 francs ; les instituteurs-adjoints et les institutrices-adjointes pourvus du brevet complet auront droit dorénavant à un traitement de 800 francs.

— Un résultat d'une statistique faite avec soin sera, pendant l'année écoulée, à été joint à Paris, sur quarante et une années de toute catégorie, deux cent cinquante quatre pièces nouvelles. Il y a eu 54 vaudouilles, 53 comédies, 43 opérettes ou opéras-bouffes, 129 drames, 14 opéras-comiques, 14 revues de fin d'année, 11 fétives, 11 pantomimes et 1 grand-opéra... à *Tivoli*. Les théâtres qui ont créé le plus grand nombre de pièces sont : le Grand-Théâtre, 136 drames, 15 ; les Variétés, 44 ; les Faubourgs-Mariage, 13 ; les Folies-Bergère, 12 ; le Théâtre-du-Château-d'Eau, 11 ; le Palais-Royal, 11 ; les Faubourgs, 11 ; le Théâtre-Cinquant, 10 ; le Théâtre-Français, 9 ; l'Odéon, 6, et Beaumarchais, 6. Les théâtres qui ont le moins produit sont : le Châtelet et le Théâtre-Italien. Ils n'ont créé une pièce chacun. L'Opéra n'a donné aucune nouveauté. Il y a maintenant dans Paris cinquante-deux salles de spectacles, non comprises cent soixante-dix cabarets (chiffre officiel) qui ne figurent pas dans cette statistique.

— Il résulte d'un recensement publié récemment par le *Diario do Governo* de Lisbonne que la population du Portugal, y compris les îles Açores et Madère, était à la fin de 1870 à 4,362,041 personnes. La proportion entre les naissances et la population était de 3,90 pour 100, et celle des décès de 2,59 pour 100.

— D'après les relevés du recensement général du royaume d'Italie du 31 décembre 1871, la population totale s'élève à 30,804,154 âmes. C'est une augmentation d'environ 0,71 pour 100 comparativement au 31 décembre 1861.

— On vient de terminer à l'imprimerie nationale l'impression de la liste des 380,000 noms des Alsaciens et Lorrains qui ont opté pour la nationalité française. Aux termes des traités, le gouvernement français devait livrer à l'Allemagne cette liste à la fin du mois de décembre. Pendant près de trois mois, 125 compositors ont été employés à ce grand travail, qui s'est tiré sur sept presses à la fois. L'ensemble forme un volume de 13,196 pages.

— La société géographique avait décidé qu'une somme de 6,000 francs serait mise par elle à la disposition d'un voyageur qui voulait faire une exploration botanique. Un ancien lieutenant de vaisseau, M. Delaporte, s'était présenté et avait été agréé par la société. Depuis M. Delaporte s'est mis à l'avosse, et la chose est en très bonne voie ; 29,000 francs lui ont été accordés par le ministère de l'instruction publique, 30,000 francs par le gouvernement français de la Cochinchine ; il y a, en outre la promesse de secours des ministères des affaires étrangères et du commerce. Demain prochain, M. Delaporte, qui a déjà fait partie d'une expédition dans le Cambodge, partira pour l'Asie, où il sera nommé officier de vaisselle. Ils vont faire le fleuve Tonkin, qu'ils monteront aussi loin qu'il leur sera possible. L'expédition de Cambridge ayant démonté une des débouchées fluviales et rapides pourraient être couvertes avec la Chine centrale par le fleuve Tuc-king. (Economist.)

— Il y a eu, en passer en Angleterre, un fait qui atteste et l'enthousiasme libéral dont on jouit dans ce pays et le sagesse des populations. Le sergent Bates, porte-drapeau dans l'armée des États-Unis, soutint contre plusieurs de ses amis qu'aucune animosité ne régnait dans l'Esprit des Anglais, malgré leurs différends avec les Américains, et paria mille dollars contre quoi il traverserait toute l'Angleterre en portant le drapeau d'Union déployé. Pour le faire, il a accepté sa gageure avec plaisir, et a parié pour 150 francs sur la victoire de l'Amérique. Il a été battu, et a dû verser à ses amis, fraternellement de toutes parts. Enfin, le 30 novembre, M. Bates est arrivé à Londres, terme de son voyage, dans une voiture déconverte, son drapeau huit levé, et bientôt à la foule, détaché les chevaux, traîna elle-même ce char de triomphe improvisé.

— On parle souvent du Jockey Club de Paris. Plusieurs journaux ont donné, au sujet de ce cercle, ou se réunit ce qui reste de la noblesse française, quelques renseignements, tous plus ou moins incomplets. Pour avoir une idée du luxe et du confortable qui y règne, il suffit de citer les chiffres portés à son budget pour 1872. Les dépenses totales s'élèvent à 363,000 francs. Le loyer et les impositions y sont compris pour 125,000 francs ; le personnel pour 54,000 francs ; les meubles, 12,000 francs ; la table, 24,000 francs. La souscription des membres pour 100 francs. Le produit des jeux atteint 24,000 francs ; celui des cigarettes et cigares, 2,000 francs.

Parmi les personnes plus ou moins célèbres qui sont mortes dans l'année 1872, on remarque :

Ecrivains : Théophile Gautier, Babine, Pouchet, Léon Lays, Michel Carré, Fuerbach, père Gratry, L. Mézières, Capéfigue, Cognard, etc.

Journalistes : Auguste Luchet, Adolphe Gouraud, Horace Greeley, etc.

Musiciens : Carafa, Mercantini.

Comédiens : Ligier, Arnal, de Chilly, Raphaël Félix, Mme Lamblin, Mme Duprez, Kopp, Mme Boisgontier, Charles Battaï, Renard, Colin, Boublanc, etc.

Chefs d'Etat, rois, princes : Juarez, Charles XV de Suède et Norvège, prince Albert de Prusse, duc de Guise, archiduchesse Sophie, etc.

Armée : Maréchal Vaillant, maréchal Forey, général de la Rue, le capitaine Haas, mort des blessures qu'il reçut à Sedan en voltant traverser les lignes prussiennes ; général Brabant, etc.

Politiques : Massini, Hénon, Recut, Albert Bell, Persigny, Comte, Auguste Cochin, Rivet, Peupin, marquis de Bridieu, Richier, etc.

Vendredi 11 avril 1873.



VARIÉTÉS

Système naval - Le froid.

En pays chauds, le froid est un cauchemar.

Le froid est l'un des perturbateurs les plus puissants de la santé, l'un des ennemis les plus redoutables. Comme on dit dans le langage scientifique : c'est un des modificateurs hygiéniques les plus actifs. Le vignoble n'est pas si mal inspiré lorsqu'il accuse à tout propos les refroidissements comme les auteurs de ses malades ; et, pour ce qui concerne l'homme de mer en particulier, le froid joue sous tous les climats, un rôle considérable dans la production de ses maladies. Le fait est avéré, du moins pour les latitudes extratropicales ; il tarde qu'on s'en préoccupe davantage dans les équations tropicales. Il s'en faut d'autant que le mode d'action du froid sur l'organisme soit nettement défini, mais il n'est pas inutile de l'exposer d'une manière générale tel qu'en l'interposent aujourd'hui.

Dans les effets du froid, il faut distinguer ceux qui résultent d'une température stable de ceux que détermine le refroidissement dans les oscillations brusques de la température. En outre, on conçoit aisément que le refroidissement soit plus ou moins rapide, plus ou moins pénitent, dans une atmosphère paisible ou dans une atmosphère agitée. On trouve des malades qui hâtivent les épaisses quand leur peau parle de « couverts d'eau ! » N'est-ce pas là une des manifestations de ce fameux état de réaction qui nous porte au mépris des violences choses ? « Nous avons changé tout cela, » le courant d'eau est un préjugé ! L'appelle aux infirmités qui ont le rôle de cercane pour nous dire à l'état chronique ; aux poumonaires, aux rhumatismes, à toute la catégorie des contortions ; n'est-il pas vrai que le courant d'eau est leur épée de Damoclès, et, pour rester dans le domaine de l'hygiène navale, que le séjour dans les bâties quand le vent vient du travers, ou dans le vent quand, on en avere toutes les sahades, est pour eux un supplice ? Si mes paroles ont de l'écho, que d'actions de grâces ne me rendront-ils pas !

L'action directe du froid sur l'homme se résume en deux effets qui s'exercent : soit sur la peau des parties exposées à l'air, soit sur la surface intérieure des voies respiratoires. Le premier de ces deux effets se traduit par une excitation plus ou moins vive de la sensibilité de la peau et de la membrane inégumue qui tapisse les canaux aériens, excitation d'où résulte une constriction légère de ces tissus, manifeste au moins à la peau, où elle produit, par le refroidissement de la racine des poils, le phénomène connu sous le nom d'hypertonie ou châtard de poils. Son intensité influence l'excitation des nerfs pulmonaires, vers les parties profondes du tissu dont les nerfs sont aussi arrachés à la surface, ou vers les organes respiratoires dont certains retournent à la surface, ou vers les organes digestifs dont certains retournent à la surface, ou vers les organes génitaux lorsque part, et l'on conçoit que cette surcharge, pour peu qu'elle persiste ou qu'elle se répète, occasionne un embarras, une souffrance, ou même une altération de la circulation dans les organes surchauffés.

Le second effet se produit lorsque l'action du froid se prolonge avec une certaine intensité ; ce n'est plus par l'excitation que se traduit son influence, c'est par la paralysie : ou plutôt il survient ici, comme dans tous les cas analogues, une excitation intense, mais très fréquemment renouvelée, éprouvée l'apprécier sensiblement l'engourdissement ; alors les tissus qui subissent l'excitation du froid éprouvent une sorte de relâchement, de flétrissement des tissus, dont les canaux sont paralysés, effeuillés dans les tissus impressionnés, et il arrive quelquefois qu'en une place ce qu'on appelle une congestion. Si l'action du froid ne se borne pas aux parties superficielles, il se peut que la paralysie dont il s'agit se manifeste également dans des organes profondément situés, et que le sang soit par ce fait arrêté dans son cours, qui s'abstient dans les organes, ou les effets de la congestion se compliquent alors de ceux de la stase, mais qui désigne assez la surcharge persistante.

Qui précède l'apoplexie pas seulement au froid produit par le contact de l'air à une basse température. Quelle que soit son origine, qu'il provienne d'un corps solide, liquide ou gazeux, ses effets sont sensiblement les mêmes.

Quelques fois, surtout au froid, soit immédiatement, comme cela peut se voir lors d'une dent cariée ou dans la profondeur d'une plie, soit rapidement à travers les tissus plus ou moins épais qui les recouvrent, à ces phénomènes de congestion et de stase s'ajoute la douleur, dont les névralgies sont des malades variées. Le point de côté en est la forme la plus commune.

Enfin le froid atteint les organes profonds d'une manière indirecte : c'est ainsi, par exemple, que l'on voit des malades du ventre succéder au froid aux pieds ; mais une bonne explication existe pour cet ordre de faits.

D'après ce qui précéde, on conçoit que les organes seront d'autant plus impressionnables au froid : 1^e qu'ils seront plus superficiels ; 2^e qu'ils seront un certain temps dans l'air ou protégés, dans les cavités qui les abritent, par des parois moins épaisse ; 3^e qu'ils seront plus vasculaires, c'est-à-dire que leur trame conjonctive sera plus vaissante ; 4^e qu'ils seront plus sensibles, c'est-à-dire qu'ils contiennent plus de nerfs en contact avec l'agent réfrigérant. Enfin la protection des parties que recouvrent les vêtements sera plus ou moins efficace selon l'épaisseur du vêtement, la nature de son tissu, la forme qu'en lui aura donnée.

On peut en déduire la prédisposition de chaque organe à s'affaiblir sous l'influence du refroidissement comme l'œil, l'oreille, l'estomac.

Au premier rang sont placés les organes vasculaires et, parmi eux, le poumon et le foie, dont les maladies ont une plus grande importance que toutes celles qui peuvent autre organe les vicissitudes atopathiques, parce qu'il est nécessairement baigné d'air, pour ainsi dire. La membrane qui tapisse à l'intérieur les canaux aériens est directement en contact avec le courant d'air qui traverse l'organe et, dans les intempéries, toutes les conséquences de la vascularité excessive dont elle est douteuse. Voilà pourquoi les maladies de poitrine sont si communes et si graves en mer ; pourquoi les phthisiques ne se trouvent bien dans aucun climat, parce que, sous tous les climats, la température est soumise à des oscillations plus ou moins sensibles, qui se traduisent par l'afflux ou le reflux du sang dans le poumon et une modification incessante de

sa texture. On en conclue assez que les températures stables sont celles qui conviennent le mieux aux phthisiques ; et, dans cette question encore tant débattue de l'influence des climats sur la phthisie pulmonaire, on adoptera une opinion mixte en disant que le climat qui convient le mieux aux potentiaries est celui où la température est la plus constante, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas trop basse.

Le froid est placé dans des conditions meilleures, parce qu'il n'est pas traversé par l'air ; mais il subit, par suite de sa grande vascularité, le contre-coup des sortes de vibrations qui dégénèrent en sanguin qui se formant dans les tissus de la peau ; de telle sorte que le sang qui se forme dans les tissus de la peau : de telle sorte que le dégagement à la périphérie du corps entraîne l'afflux de ce liquide au froid et vice versa. De plus le peu d'épaisseur des parois abdominales, l'inflammation des vêtements, dont on a tant de tentances à se déposséder pendant les nuits des tropiques, et la sarcasme fonctionnelle du froid dans les régions tropicales, sont autant d'éléments d'une prédisposition morbide plus marqués dans les pays chauds et donc on n'a pas tenu un compte suffisant jusqu'à ce jour.

Le système nerveux subit moins directement l'action du froid que le cerveau et la moelle sont suffisamment protégés dans l'os. Dès lors à parois césteuses : les nerfs de la tête et du visage, mais que des points d'émissio, peuvent être atteints dans lesquels ils sont impressionnables. Comprends les névrites sont plus communes en hiver : le point de côté atteint sous tous les climats l'imprudence d'une maladie viscérale, et de même qu'il faut savoir l'attribuer à sa véritable cause, le refroidissement, il faut savoir aussi que le meilleur remède à lui opposer quand il apparaît c'est la chaleur. Une couche de coton guérira un point de côté à son début plus sûrement que le véniérateur ne guérira la névralgie qui lui succède.

La peau constitue un système mixte ; à la fois vasculaire et nerveux, qui, développé sur une surface très-étendue, subit avec une grande sensibilité l'effet des températures. Dès lors le sens des périodes de maladie de la Nervous et d'Inflam. jusqu'aux fièvres éruptives, empêtrées, variolique, sciatique, il est peu de maladies qui ne soient liées au froid : zone son rôle. Tantôt c'est la congestion habituelle des tissus satané qui est le point de départ de la maladie : tel est le cas du poivrier ; tantôt c'est l'élément nerveux représenté par les extrémités des nerfs de la périphérie du corps-tel sera le cas des fièvres éruptives ; tantôt les deux éléments vasculaires et nerveux sont affectés à la fois : illes est peut-être l'origine de certaines maladies d'organes profondément situés ou de celles qui affectent l'ensemble de l'organisme, telles que les maladies intestinales, la typhoïde, etc.

Les membres, et surtout les membres inférieurs, doivent à leur situation et à leur texture une susceptibilité qu'ils portent par la pensée, abusivement, de flets nerveux ou vasculaires, de préférence à des maladies de refroidissement moins graves, mais plus communes que la plupart de celles que nous avons signalées. Les jointures sont la plupart de rhumatisme articulaire, apapage de tant de vieux marin, qui font porter d'ailleurs un peu injustement au hanche et au genou la responsabilité de l'apathie et l'inactivité professionnelle en en la véritable cause.

Le froid excessif et prolongé peut amener la congestion des membres par disorganisation de leurs tissus ou stationnaire le sang en excès. C'est le degré extrême de la congestion et de la stase, par suite desquelles la mort se déroule dans la partie. La congestion, comme la gangrène, est une mort.

Le mort peut poser, on le sait, être la conséquence d'un froid excessif subi pendant longtemps. Le malheureux perd dans les osseux éprouve un engourdissement général et une fatigue qui lui imposent le repos. Il s'arrête, et la cessation du mouvement favorise encore la réfrigération. Il sombre, qui succède à la congestion du cœur, le suivront alors, et la vie s'éteint en lui par la torpeur de tous les systèmes organiques.

Ajoutons que la résistance au froid est très-grande et que l'homme a pu supporter dans les expéditions extrémement des froids de 47 degrés.

Quelles sont maintenant les prescriptions d'hygiène navale qui dérivent de ces prémisses ? Comment atténuer à force les inconvenients du froid ?

Il est que le marin n'est pas grec, on décide pour lui les précautions les plus vigilantes ; mais si ce décret n'est pas trop préjudiciable aux matelots déjà endurcis, il est fatal aux recrues qu'il s'agit d'endurer. La question de l'uniforme et de la tenue enlève sous ce rapport à l'hygiène sa seule ressource : le vêtement. Ce n'est pas que le vêtement soit bien garni, mais consiste à donner des vêtements tout le jeu de la tenue de marin à la portée de toutes les circonstances, et cependant quel est l'officier qui veulent pour lui-même de cette uniformité et cette rationalité du costume que des préjugés gardent encore sur bien des navires ?

Explosions non la question, c'est la risée. C'est au second et au troisième étages qu'il apparaît de faire changer la tenue de matin si le temps change et de régler le costume sur la température.

Nous serons moins étonnés, sans doute, quand nous conseillerons d'éviter les courants d'air, et pour cela de former une rangée de sabords quand le navire est en travers au vent. Cependant il est, en marine, des espèces formes qui ont secoué énergiquement le jugé de l'esthétique de convention dont nous avons eu longtemps au sujet le jeu la tenue du marin n'a pas été de toutes les circonstances, et cependant quel est l'officier qui veulent pour lui-même de cette uniformité et cette rationalité du costume que des préjugés gardent encore sur bien des navires ?

L'assèche et la ventilation du navire pendant la nuit sont une des difficultés de l'hygiène des pays chauds. Nous ne proposons pas de former les panneaux, mais nous conseillerons d'y établir des masques qui descendent de la partie supérieure de l'écouette jusqu'à mi-hauteur de la batterie, de manière à protéger les officiers établis dans les sabords et hublots, nous les fermons pendant la nuit, au moins d'un côté, en laissant ouvert l'autre pour toute ceux du côté opposé.

Entrez pour assurer l'absence d'un air quelconque : la couverture, le drap de lit, la manteuse... loin de l'ouverture des manches à vent, des sabords et des hublots ; et si l'on tient à couvrir sur le pont, de doubler la couverture, afin de conserver plus sec et plus chaud celle qui est en contact immédiat avec le corps.

Toute cette hygiène se résume dans cette simple formule : éviter les courants d'air par tous les temps et sous tous les climats.

(Moniteur de la flotte.)

